



La newsletter du dispositif ETE c'est : de l'information sur l'**Efficacité et la Transition Energétique en santé**, de l'actualité réglementaire, des invitations aux événements organisés par la mission ETE, une veille technique, et bientôt des retours d'expérience des établissements de santé en Pays de la Loire sur les projets mise en oeuvre dans le cadre dispositif.



Groupe de travail régional Efficience et Développement Durable - RSE - RSO - Appel à candidature !

L'axe Efficience et Développement Durable de la MAPES porte l'ambition de dynamiser le réseau des établissements sanitaires et médico-sociaux en faveur du développement durable. Candidatez et contribuez au PARTAGE qui nourrira vos réflexions et celles des établissements du territoire.

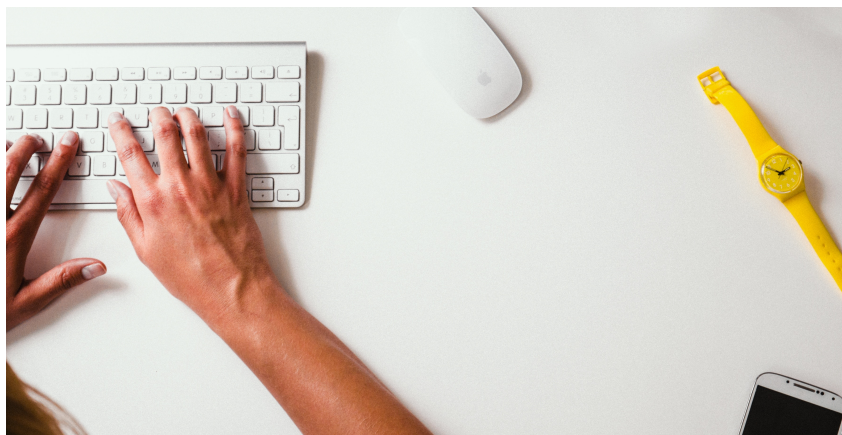
Le groupe de travail a vocation à être un lieu d'échanges sur les actualités, de partage d'expériences, d'entraides, de collaborations sur de menus travaux, de réflexions sur l'offre de services Efficience et Développement Durable, ...

La MAPES aura pour rôle d'animer et de piloter le groupe de travail en lien avec les grandes orientations 2022-2024 : stratégie et gouvernance RSE, décarbonation, bâtiment durable et financement du DD. Vous aurez pour rôle... celui que vous voudrez bien prendre dans cette nouvelle dynamique et nous le définirons ensemble !

Cibles de la dynamique de groupe de travail :

- Constituer un groupe de 15-20 établissements volontaires (20-30 personnes).
- 3 à 4 réunions par an (format et durée à définir).
- Candidature en 2 temps : présent formulaire (pré-inscription) puis confirmation par une lettre d'engagement de la part de la direction de votre établissement.
- Une 1ère réunion de lancement est prévue entre octobre et décembre 2022.
- Groupe de travail basé sur le volontariat des personnes et des établissements.
- Les frais logistiques (repas voire transports) inhérents à la venue des personnes constitutives du groupe de travail seront pris en charge par la MAPES (principe de remboursement sur présentation des pièces justificatives et selon les conditions de remboursement appliquées par le CHU de Nantes = établissement porteur juridique de la MAPES).

Les cibles du groupe de travail seront affinées en tenant compte des réponses au formulaire de candidature.



AIDE ... CAHIER DES CHARGES DES BONIFICATIONS THEMATIQUES - PAI IMMOBILIER 2022

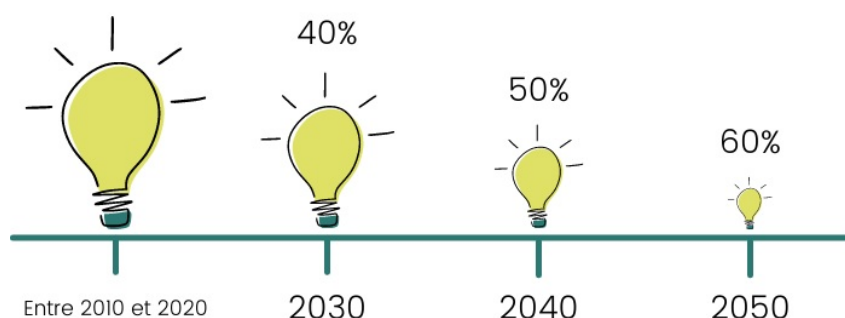
Le plan d'aide à l'investissement (PAI) immobilier de la CNSA soutient les projets d'investissement immobilier dans le secteur médicosocial. La région Pays de la Loire bénéficie cette année de 19,2 millions d'euros pour financer des opérations immobilières sur le PAI 2022, secteur « personnes âgées ». L'objectif de ce dispositif est d'accompagner financièrement des projets structurants visant prioritairement à transformer et moderniser l'offre de santé dans la région. Ce dispositif repose sur cinq grandes orientations stratégiques fixées par la CNSA, à savoir l'ouverture sur l'extérieur, la facilitation des soins, la qualité de conception, le sentiment d'être chez soi et la viabilité économique.

Outre les critères d'éligibilité nationaux précisés dans l'instruction CNSA 2022, la mobilisation de l'enveloppe régionale du PAI sera arbitrée en cohérence avec les orientations régionales inscrites dans le PRS, qui vise à l'amélioration des conditions de prise en charge et à répondre aux enjeux de transformation de l'offre sur les territoires. En déclinaison des orientations nationales et régionales, le financement apporté à chaque projet éligible reposera sur des critères de bonification de l'aide en réponse à des objectifs de transformation de l'offre, de projet immobilier durable, de qualité architecturale et de diversification des financements.

Ce cahier des charges présente les dispositions qui seront en vigueur pour l'instruction des dossiers déposés dans le cadre de la campagne PAI immobilier 2022, intégrant les critères d'éligibilité ainsi que les principes de bonification du taux d'aide sur quatre thématiques : transformation de l'offre, projet immobilier durable, qualité architecturale, diversification des financements.

[Plus d'informations](#)

Valeur de référence



REGLEMENTATION ... 2 webinaires pour préparer l'étape 1 "la saisie dans OPERAT"

La première échéance est la remontée des données de consommations sur la plateforme OPERAT pour septembre 2022 ! Cette première étape peut être un vrai casse tête si vous n'adoptez pas une méthodologie rigoureuse. Deux webinaires pour vous accompagner :

Le 2 Juin / Cas "simple" : un bâtiment, un parking, une forme de bâtiment "normal"

Exemple de saisie pour le bâtiment de Territoire d'Energie 53 [REPLAY](#)

Le 8 Juillet / Cas "complexe" : multi-sites, besoin de sous comptage, formes particulières

Exemple de saisie pour le CH de Saint-Nazaire

- ▶ Les éléments à préparer pour la saisie dans OPERAT
- ▶ Les subtilités de la plateforme
- ▶ Retours d'expérience

Avec la présence de Muriel LABONNE, référente Décret Tertiaire, DREAL Pays de la Loire

Récupérer vos historiques de consommations pour préparer la saisie dans OPERAT

GRDF : <https://sites.grdf.fr/web/portail-api-grdf-adict>

ENEDIS : <https://www.enedis.fr/accompagnement-dispositif-eco-energie-tertiaire>

Inscription ici



OUTIL ... Indicateurs de performance TOP Chrono

Ma consommation énergétique est-elle élevée ou normale ? Je consomme moins ou plus par rapport aux autres établissements qui exercent les mêmes activités que le mien ? Pour répondre à ces questions, La MAPES met à votre disposition un outil de suivi énergétique simplifié. Grâce au « Suivi énergétique simplifié », vous pouvez créer en moins de 5 min vos indicateurs de performance et pouvez le comparer aux « indicateurs de performance régionaux ».

Plus d'informations



AGIR ... Lancez-vous dans les ENR pour votre établissement

Le développement des énergies renouvelables est un grand facteur de réussite de la politique de transition énergétique. C'est pour cela que la France s'est fixé pour objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables à 32 % de la consommation finale d'énergie d'ici 2030.

Les syndicats d'énergies des différents départements de la région Pays de La Loire s'engagent avec l'ADEME pour le développement des énergies thermiques renouvelables (bois, géothermie, solaire thermique, récupération de chaleur fatale)

Les études de faisabilités de ces énergies sont financées dans le cadre du fond chaleur jusqu'à 70%, ainsi que des aides sur l'investissement qui peuvent dépasser les 45%.

Vu le prix des énergies fossiles et de l'électricité qui s'envolent, assurer votre besoin par une énergie renouvelable est certainement la meilleure solution.

[Plus d'informations](#)



AGIR ... Comment réduire la température intérieure en été sans climatisation (et sans effort) ?

On le sait, le noir absorbe le rayonnement tandis que le blanc le rejette. Pourtant, les toitures sont le plus souvent sombres ! En été, le rayonnement est alors absorbé et la température intérieure grimpe. Pour palier à ça, une solution simple, plus économique qu'une climatisation, beaucoup moins polluante, et sans maintenance, la peinture blanche réfléchissante !

Peindre sa toiture en blanc permet en moyenne de réduire la température intérieure de 6°C ! Si le bâtiment est déjà équipé d'une climatisation, cela permet de réduire de 40% la consommation liée à la climatisation.

[Plus d'informations](#)



EN REGION ... ACTEE TOUR à Montaigu le 17 Juin 2022

Le SYDEV est lauréat du programme national ACTEE porté par la FNCCR visant à massifier et accélérer les projets de rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales. Pour mettre en avant le programme et ses Lauréats, un tour de France "ACTEE Tour" est organisé, avec des points d'étape dans chaque région.

Vous trouverez ici le programme de cette matinée dédiée à la rénovation des bâtiments publics tertiaires :

- Mise en œuvre du décret tertiaire (DREAL)
- Priorisation des investissements (Territoire d'Energie Pays de la Loire)
- Pilotage et abaissement des consommations des établissements de santé - EHPAD - MARPA (MAPES de l'ARS)
- Intégration du solaire (ATLANSUN) et du Biosourcé (Pays du Vignoble Nantais)
- Financement des énergies renouvelables thermique (ADEME - SYDEV)

[Plus d'informations](#)

AGENDA

2 Juin & 8 Juillet 2022 de 10h à 12h

2 Webinaires pour préparer l'étape 1 du Décret Tertiaire

La première échéance est la remontée des données de consommations sur la plateforme OPERAT pour septembre 2022 ! Cette première étape peut être un vrai casse tête si vous n'adoptez pas une méthodologie rigoureuse. Deux webinaires pour vous accompagner :

Le 2 Juin / Cas "simple" : un bâtiment, un parking, une forme de bâtiment "normal"

Exemple de saisie pour le bâtiment de Territoire d'Energie 53

Le 8 Juillet / Cas "complexe" : multi-sites, besoin de sous comptage, formes particulières

Exemple de saisie pour le CH de Saint-Nazaire

Avec la présence de Muriel LABONNE, référente Décret Tertiaire, DREAL Pays de la Loire

[INSCRIPTION ICI](#)

Mardi 14 juin 2022 de 9h à 17h
JOURNEE REGIONALE ETE EN SANTE

Le but de cette journée est de partager avec vous toute l'actualité Energie en santé : les actions à mettre en œuvre pour réaliser rapidement des économies d'énergie, les actualités réglementaires, les aides pour financer votre projet, partager du retour d'expérience entre établissements et connaître tous les acteurs pour vous aider dans votre transition ! **C'est LA journée à ne pas rater !** Programme complet avec le lien d'inscription.

[INSCRIPTION ICI](#)

Mardi 28 juin 2022 de 11h30 à 12h30
Webinaire "RE2020 et matériaux biosourcés"

La RE2020 est la réglementation environnementale des bâtiments neufs. Cette réglementation qui est entrée en vigueur en janvier 2022 vient remplacer la RT2012 en apportant des évolutions dans les objectifs de performance énergétique et de confort d'été et en instaurant la prise en compte de la performance environnementale du bâtiment (volet carbone) sur l'ensemble de son cycle de vie. Parmi les leviers de décarbonation du bâtiment, les apports des matériaux biosourcés (paille, chanvre, ouate de cellulose...) et du réemploi de matériaux de déconstruction seront plus particulièrement présentés.

[INSCRIPTION ICI](#)

Découvrez tout le programme 2022 en cliquant ICI

WEBINAIRES EN REPLAY

Webinaire « Légionelles, ECS et solaire thermique : Sus aux idées reçues »

La prévention du risque aux légionelles impose une bonne connaissance de son installation d'eau chaude sanitaire collective (ECSC) et la maîtrise de ses températures. Un préchauffage solaire thermique bien conçu répondra à cet impératif sanitaire. Nos experts partageront des clés de compréhension applicables à votre installation ECS : notions techniques, bonnes pratiques, réglementation, aides, ...

[REPLAY ICI](#)

Webinaire « Etape 1 du Décret Tertiaire : Saisie dans OPERAT »

La première échéance est la remontée des données de consommations sur la plateforme OPERAT pour septembre 2022 ! Cette première étape peut être un vrai casse tête si vous n'adoptez pas une méthodologie rigoureuse. Cas "simple" : un bâtiment, un parking, une forme de bâtiment "normal". Exemple de saisie pour le bâtiment de Territoire d'Energie 53

[REPLAY ICI](#)

Le dispositif ETE en BREF ...

En mai 2021, l'**ARS Pays de la Loire** et la **FNCCR** ont signé une convention pilote PENSEE, ayant pour objectif de rénover des bâtiments sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) en mobilisant les acteurs du territoire.

La MAPES assure la Coordination Régionale d'Efficacité et Transition Énergétique en santé. Un binôme d'acteurs territoriaux (Centre Hospitaliers & Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie) complète ce dispositif sur chaque département avec des postes de Conseillers en Maîtrise de l'Énergie (CME).

Dispositif



Porté par



Financé par



Agouter des lignes dans le corps du texte

CANDIDATER AU DISPOSITIF ETE

Pour plus d'information contactez :
[**ete@mapes-pdl.fr**](mailto:ete@mapes-pdl.fr)



Copyright © 2021 Mapes. Tous droits réservés.
Pour nous contacter, [cliquez-ici](#).
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages
[Désabonnez-vous ici](#).
www.mapes-pdl.fr

